

BERLIN ET LE PATRIOTE

L'entretien Hitler-Beck

Berlin, 3 janvier. — La visite de M. Beck à M. Hitler a porté entre autres sur le problème méditerranéen selon ce qu'on apprend dans les milieux politiques d'ordinaire bien informés. L'Allemagne et la Pologne seraient également préoccupées de connaître leur attitude respective à l'égard de la tension italo-française. On ignore, toutefois, quelle a été la conclusion de l'échange de vues sur cette question.

Le chancelier Hitler, apprend-on en outre, aurait exposé à son interlocuteur polonais les doléances de la minorité allemande en Pologne, notamment, en ce qui concerne les Allemands habitant le territoire de Vola, autrefois tchécoslovaque, récemment attribué à la Pologne. On croit savoir que M. Beck a attiré l'attention du chancelier Hitler sur l'intérêt exagéré porté par la presse allemande aux revendications de la minorité ukrainienne en Pologne, que le gouvernement de Varsovie en vertu de l'accord de presse germano-polonais entendait traiter comme une question purement intérieure.

La question des Juifs polonais chassés d'Allemagne à la fin du mois d'octobre a été aussi abordée.

On affirme dans les milieux politiques allemands que le problème de Memel a été traité et qu'en général, la conversation qui a duré trois heures, a permis de constater que les deux côtés de la ligne politique établie par l'accord décennal Hitler-Pilsudski gardaient toute sa valeur et sa force dans les circonstances actuelles.

La préparation du voyage des hommes d'Etat britanniques à Rome

Londres, 5 janvier. — M. Neville Chamberlain a eu, jeudi soir, un nouvel entretien à Downing-Street, avec lord Halifax, entretiens qui ont porté sur divers problèmes internationaux, mais plus particulièrement sur la prochaine visite à Rome de deux ministres.

Cette question avait fait mercredi le principal objet d'une conversation entre lord Halifax et l'ambassadeur de France.

Les dirigeants britanniques sont maintenant pleinement informés des vues du gouvernement français et ont déclaré dans les milieux diplomatiques anglais, qu'il en sera tenu le plus grand compte au cours des conversations de Rome.

UNE APPROBATION DE M. CHAMBERLAIN

Londres, 5 janvier. — Dans une déclaration publiée jeudi soir au sujet du message du président Roosevelt au Congrès, M. Chamberlain s'est exprimé en ces termes :

« Les paroles solennelles par lesquelles le président des Etats-Unis a accueilli hier les représentants élus du peuple américain ne peuvent manquer d'impressionner les hommes qui supportent les lourdes responsabilités d'un gouvernement.

« Dans nos lies, où l'on se rend si nettement compte que ce n'est que par la liberté et la paix que l'on peut espérer maintenir et développer, pour nous mêmes et pour ceux qui viendront après nous, les bienfaits pour lesquels nous avons travaillé pendant des générations, les sentiments exprimés par le président seront les bienvenus, comme constituant une nouvelle indication du rôle vital de la démocratie américaine dans les affaires mondiales et de son dévouement pour l'idéal du progrès humain effectué dans l'ordre ».

« La tension italo-française s'est accrue », écrit le journal italien « L'Avvenire ».

Rome, 5 janvier. — Commentant à l'égard des rapports franco-italiens après le voyage de M. Daladier en Corse et en Tunisie, « L'Avvenire » dans sa situation quotidienne, écrit :

« Le moins que l'on puisse dire, en conclusion de la croisière corso-tunisienne de M. Daladier, est que la tension italo-française s'est accrue.

« Il est inutile de rappeler discours, gestes et violences, les Italiens savent tout ce qui s'est passé dans l'île et sur l'autre rive de la Méditerranée et ils prennent acte de tout : du coup de poignet symbolique et de notre drapeau ourlé ».

Cinquième exposition du travail

Les meilleurs ouvriers de France

Groupe III. — Classe I. — Couture

Le Comité national a fixé la date du concours en loge, pour toute la France, aux 21, 22, 23, 24 et 25 février. Il aura lieu, pour la région, à Lille, à l'école Vaulont-Labbé.

Le prix du tissu et fournitures est de : environ 200 fr. pour le « feu », et environ 235 fr. pour le « tailleur ».

Etant donnée la date du concours, les épreuves imposées aux candidats ne pourront figurer à l'Exposition départementale qui se tiendra le 4 février, salle des fêtes de la Foire commerciale à Lille.

Néanmoins, les concurrents pourront y exposer un ou plusieurs modèles de leur choix, exécutés chez elles ou dans l'atelier où elles travaillent, et qui interviendront dans le classement régional.

S'inscrire avant le 15 janvier et s'adresser à M. Lévy-Danon, 81, rue Gambetta, à Lille.

Une femme est tuée par une auto à Pas-en-Artois

Jeudi soir, M^{lle} Maria Blondelle, 67 ans, rentière, se promenant dans un jardin, fut tamponnée par une camionnette, pilotée par M. Fernand Debailleul, boucher à Mondoucourt.

Le conducteur ne put s'arrêter que cinquante mètres plus loin. En compagnie d'un ami qui l'accompagnait, il s'empressa de porter secours à M^{lle} Blondelle, mais celle-ci, qui avait le crâne fracturé, avait été tuée sur le coup.

— A New-York, un violent incendie, dû à un court-circuit, a détruit dans un quartier ouvrier, une immeuble de cinq étages. On compte quatre morts.

CRISE DU LIVRE FRANÇAIS ? NON, MAIS CRISE DE LA LECTURE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE.)

Afin d'apporter quelque clarté dans cette question d'une complexité infinie, je me suis adressé à bonne source, j'ai voulu apprécier l'étendue du mal au moyen de faits et de chiffres. Ce sont les conclusions de ces investigations que je livre aujourd'hui à mes lecteurs.

Ce sont les étrangers qui lisent nos livres !

Une remarque tout d'abord s'impose. Plutôt que de la crise du livre français, il conviendrait peut-être mieux de parler de la crise de la lecture en France. Le livre français continue d'être édité, vendu et — n'est-ce pas le contraire qui serait paradoxal ? — vendu pour être lu. Il n'est pas toujours vendu, d'ailleurs, à des Français. En dépit des difficultés rencontrées en général par notre commerce d'exportation, l'étranger achète de plus en plus de livres français. Veut-on des chiffres ? Pendant le premier semestre de 1937, 13.378 quintaux de livres furent vendus hors de France. Or, pour le premier semestre de 1938, c'est par 19.551 quintaux que se chiffrent nos exportations de livres. Les chiffres du deuxième semestre de 1938 n'ont pas encore été arrêtés, mais on sait que cette progression a continué en dépit de l'alerte internationale de septembre. Pour les six premiers mois de 1938, ces ventes de livres à l'étranger représentent une somme de 43.643.000 francs, en augmentation de cent pour cent sur les chiffres s'appliquant à la période correspondante de 1937. Quels sont nos principaux acheteurs de livres ? En tête vient la Belgique qui, on le sait, forme avec la Luxembourg cette entité douanière qui s'appelle l'Union belgo-luxembourgeoise. La Suisse vient en second lieu. Les Etats-Unis et le Canada ne prennent rang qu'ensuite parmi nos acheteurs.

Le roman envahisseur

Ainsi donc, si les Français lisent moins, ils laissent aux étrangers le soin d'apprécier les ouvrages qu'ils désignent. Lisent-ils vraiment moins ? Il est établi, en tout cas, qu'ils lisent moins les ouvrages sérieux ou de littérature pure. Avant la grande guerre, la production livresque se traduisait annuellement par une très grande variété d'ouvrages nouveaux. Aujourd'hui, il se publie beaucoup moins de titres. Par contre, les tirages sont en moyenne supérieurs à ceux de 1914. La production livresque n'est donc pas en quantité inférieure à ce qu'elle était. Reste à examiner la question de qualité. Pour en discuter, il devient impossible de s'appuyer sur les statistiques. Il s'agit d'une affaire d'appréciation et l'esprit de géométrie doit, en l'occurrence, rendre les armes à l'esprit de finesse. Les chiffres nous montrent, toutefois, que le roman à gros tirage tient dans notre production littéraire une place qu'il ne tenait autrefois qu'exceptionnellement avec des œuvres d'auteurs ayant atteint une très grande célébrité. Aujourd'hui, on incende couramment le marché de romans tirés à trente, quarante, cinquante mille exemplaires. Ces grands tirages répondent toujours à la valeur littéraire des œuvres auxquelles ils donnent une si étonnante diffusion ? Poser la question, c'est la résoudre. Certes, il y a eu de tout temps des auteurs médiocres dont les ouvrages ont connu d'incroyables succès. Mais le grand tirage n'avait pas, jusqu'à l'après-guerre, le caractère d'un parti pris. Il suivait la réputation des auteurs et les demandes du public ; il ne les devançait pas par une politique systématique de vente qui ne favorise pas toujours le vrai talent. Les tendances démagogiques, qui ont si fâcheusement influé sur le cours des affaires publiques, se sont manifestées également dans le domaine de l'édition. Au lieu de toujours veiller à préparer aux Français une nourriture intellectuelle propre à les aider à surmonter les épreuves imposées par une époque de fer à leur bon sens et à leur courage, on a descendu, là aussi, la pente de la facilité. Le roman, qui est un genre magnifique lorsqu'il permet à une époque de prendre conscience de ses nouvelles manières de sentir et de penser, est descendu souvent au rôle de distraction malsaine. Aussi bien, toute considération morale mise à part, la valeur littéraire de cette production romanesque est jugée par son abundance même. Sur les 11.460 ouvrages ayant paru en 1913, on ne comptait que 773 romans. En 1930, soit 9.176 ouvrages publiés, il y avait 2.273 romans. Ainsi, entre 1913 et 1930, la production des romans a triplé pendant que la production générale diminuait. Depuis 1913, la progression du roman a encore continué. En 1933, on n'en a pas publié moins de 3.464.

Apprenons à aimer lire

Pourquoi tous ces romans ? Parce que, d'une part, le public perd — momentanément, nous voulons le croire — le goût des lectures sérieuses et parce que, d'autre part, les éditeurs ne pouvaient courir les risques inhérents aux tirages réduits. Il s'en faut, d'ailleurs, que cette avalanche de littérature romanesque n'en entraîne pas des déboires pour les éditeurs eux-mêmes. Pour l'ensemble de ce genre d'ouvrages, il n'est pas sûr que la proportion des exemplaires réellement vendus soit supérieure à dix pour cent. Ainsi en lisant sur le tableau des ouvrages à grande diffusion les éditeurs peuvent se tromper au dam de leurs intérêts. Mais les éditeurs ne sont pas prophètes et, malgré tout ce qu'on pourra dire sur ce sujet, ils sont obligés de songer aux gros tirages. Si, en effet, d'aucuns se plaignent du prix des livres, le livre français, coté en valeur-or, est moins cher que le livre de n'importe quel autre pays. D'autres nations luttent contre la concurrence en vendant à l'étranger leurs livres au rabais. C'est le système pratiqué notamment par l'Allemagne. Le livre français s'impose par son prix même. Si ce prix a augmenté depuis deux ans, il n'a pas augmenté dans la proportion des charges. Veut-on savoir, par exemple, les majorations supportées par le prix de revient d'un livre depuis l'application des réformes sociales ?

Par rapport au tarif du 1^{er} mai 1936, ces majorations sont les suivantes : 105 % sur la brochure ; 70 % sur le cartonnage ; plus de 70 % sur le papier ; 64,50 % sur la reliure industrielle ; 170 % sur les cartonnages classiques ; 160 % sur la pleine toile. A ces chiffres, il faut évidemment ajouter les frais généraux, qui ont augmenté de 30 %.

Si coûteux que puissent paraître les livres, ils ne sont donc pas vendus à un prix tel que les petits tirages puissent couvrir les frais de l'éditeur. Est-il surprenant, dans ces conditions, que la pensée française imprimée ne soit pas aussi diversément représentée qu'autrefois ?

Le remède serait de donner davantage le goût de la lecture et c'est ce à quoi s'emploient des œuvres excellentes comme l'« Alliance nationale du livre » créée par M. Georges Duhamel. Le livre, comparé à d'autres distractions, est la moins coûteuse de toutes. Au surplus, n'est-il pas affligeant de penser que les Français, trop impécunieux pour acheter des livres, n'aient à leur disposition que si peu de bibliothèques publiques ? On n'en compte guère que 400 dans notre pays de 40 millions d'habitants contre 2.388 en Belgique, nation de 7 millions d'âmes !

Le culte des valeurs durables ramènera forcément à la lecture. Il y ramène déjà, car une réaction se dessine contre le développement de la fausse littérature. Les ouvrages sérieux, notamment les livres d'histoire, connaissent un succès grandissant. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette disposition d'esprit au moment où 1938 vient de céder la place à 1939, année dont il faut prévoir qu'elle exigera de tous les Français un surcroît de patriotisme éclairé et d'énergie.

Michel SAINT-ALBANT.

LE MONDE DU TRAVAIL

Pas de grève générale déclarent les inscrits maritimes de Marseille en énonçant les agissements communistes

Marseille, 5 janvier. — Comme dans tous les ports français, les inscrits maritimes et les agents du service général à bord se sont réunis, mercredi soir, à la Bourse du Travail.

L'ordre du jour comportait la question du décret-loi sur l'assouplissement des obligations collectives de travail. Un service d'ordre avait été établi à l'entrée pour empêcher les éléments étrangers à la corporation de pénétrer dans la salle.

Mais soudain, avant même que fut ouverte la séance, une poussée violente se produisit à la grande porte de la salle. Durant plusieurs heures, éclatèrent au cours de laquelle des coups furent échangés.

Pour ériger des incidents plus sérieux, M. Ferri-Pisani, secrétaire général du Syndicat des inscrits maritimes et Charles Fauguet, secrétaire général des agents du service général à bord, déclarèrent d'écarter la salle, suivis des inscrits et agents du service général appartenant à la majorité, et de tenir la réunion place de la Joliette.

Les éléments qui avaient envahi la salle Ferri, et que l'on croit composés en grande partie de personnes étrangères à la corporation, tentèrent, eux, leur tour, à la Bourse du Travail. Ils votèrent, en fin de séance, une résolution demandant le renouvellement de deux bureaux qui n'avaient d'ailleurs nullement démissionnés.

Le même soir, MM. Ferri-Pisani et Charles Fauguet, parlèrent devant une foule compacte et dénoncèrent « la manœuvre qui consistait à dénigrer la grande famille des marins de notre port et à provoquer un mouvement de grève générale ».

L'assemblée ensuite vota à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les marins professionnels syndiqués, devant le coup de force exécuté par des éléments communistes au cours de leur séance générale, ont tenu à protester au sein des marins du commerce d'envieusement de sauffroid la situation grave qu'ils verraient affronter et approuvent les bureaux d'édile de donner leur démission si la grève générale n'est levée sur l'inspiration de la fraction communiste ».

Les Chevaliers pontificaux

La troisième réception de la journée était celle des Chevaliers pontificaux. Elle eut lieu à l'hôtel de la Mutuelle, sous la présidence de M. Lambert-Detailleur, président de la Ligue des Chevaliers pontificaux, avec l'honneur de cour de cour de distinction, les sentiments de ses collègues à l'égard de l'Eglise, de la France, du Saint-Père et du cardinal.

Après un vibrant hommage à Pie XI, vieillier intrépide d'âge et de malade, l'orateur donna mandat au bureau. A cet effet, il exprima sa confiance d'organiser un référendum par équipes pour le jour du scrutin, le principe d'une grève générale des gens de mer. Ils demandent à tous les marins du commerce d'envieusement de sauffroid la situation grave qu'ils verraient affronter et approuvent les bureaux d'édile de donner leur démission si la grève générale n'est levée sur l'inspiration de la fraction communiste ».

Les marins en escale ou séjournant à Dunkerque repoussent la grève générale par 376 voix contre 177

Ainsi que dans tous les ports, un referendum avait lieu mercredi soir parmi les navigateurs faisant escale au port de Dunkerque. Le principe d'une grève générale des inscrits maritimes, comme moyen de pression sur le gouvernement, afin d'éviter une modification des décrets relatifs aux quarante heures.

On sait que la dissolution de nouveaux contrats collectifs dans la marine marchande soulevait profondément l'attention et la CGT avait organisé de référendum sur le principe d'une grève générale qui aurait appuyé le mouvement de protestation.

Une réunion se déroula à l'hôtel de ville de Dunkerque, au cours de laquelle la question fut débattue de la situation de quarante heures et modifications prévues fut exposée aux marins.

Un premier vote pour les équipages séjournant fut suivi de deux autres referendums pour les marins en escale et les marins choisis.

L'ensemble des chiffres des votes a donné les résultats suivants : contre la grève générale : 376 ; pour : 177.

Une réunion tenue à la Bourse du travail pour les marins du service général des inscrits maritimes a décidé de voter contre les décisions qui modifient les décrets en vigueur, mais repoussant la grève comme moyen de pression sur le gouvernement en raison des résultats de l'expérience du 30 novembre 1938.

VERS LA REPRISE ?

Le nombre des chômeurs complets a diminué de plus de 1.200 en un an

Il est indéniable que nous assistons depuis quelque temps à une nette reprise de l'activité économique.

Les opérations des fonds de chômage sont à ce sujet un baromètre certain, particulièrement intéressant à consulter.

Prenons par exemple quelques chiffres suggestifs.

En janvier 1938, le fonds municipal de chômage de Roubaix recouvrait 3.270 chômeurs complets, et les différentes caisses syndicales de la ville en avaient 1.232 à leur charge, soit en tout 4.502 chômeurs. Or, en janvier 1939, le fonds municipal de chômage ne compte plus que 2.782 chômeurs complets, et les caisses syndicales 573, soit en tout 3.355 chômeurs.

En une année, les statistiques enregistrent donc une diminution de 1.147 chômeurs complets habitant à Roubaix.

La différence, on le remarquera, est substantielle sur un total de 4.502 chômeurs en janvier 1938 à 3.355 en janvier 1939, c'est-à-dire une différence en moins de 760 travailleurs.

Une fois municipal de chômage, la situation est tout aussi nette, bien que moins flagrante. Cet organisme a vu le nombre de ses « clients » s'abaisser de 3.2 à 3 en janvier 1939. Et en janvier 1939, il y avait une diminution de 488 chômeurs. Il est malheureusement probable que les chiffres de cette caisse municipale resteraient maintes à peu près égaux. On effectue ainsi, en chiffres ronds, pour une grosse part, par des chômeurs d'un certain âge.

Quel qu'il en soit la situation du chômage à Roubaix s'est sensiblement améliorée puisque, en une seule année, l'armée des sans-travail a diminué de plus de 1.200 personnes.

Il reste donc encore actuellement, à Roubaix, 3.355 ouvriers et employés complets, et dans ce chiffre sont compris les différents fonds de chômage et les différentes caisses syndicales. Les chômeurs partiels, de leur côté, se chiffrent encore par 4.300 ouvriers. On effectue ainsi, en chiffres ronds, 148 chômeurs pendant trois jours et plus par semaine ; 994 chômeurs deux jours et demi, 146 arrêtant un jour et demi, 2.191 comptant un jour d'arrêt de travail, et enfin, 800 ne perdant qu'une demi-journée. On en comptait 6.830 à la fin de 1937.

HEVEAT HEVEAT HEVEAT HEVEAT HEVEAT

15.000 ETRANGERS A ROUBAIX

C'est-à-dire près de cinq fois moins qu'en 1913

En 1913, on comptait 71.800 étrangers à Roubaix, ville relativement neuve, grande rapidement sous l'impulsion d'une industrie textile, et à la suite de quoi, le brassement a une abondance.

Après le vote, à la Chambre, de la prime compensatoire de protection douanière pour les lins et les chanvres

La Société des agriculteurs du Nord nous communique :

La Société est heureuse de pouvoir annoncer aux cultivateurs intéressés, que la prime compensatoire d'absence de protection douanière concernant les lins et les chanvres, s'élève à 4 millions de francs pour les lins et à 4 millions de francs pour les chanvres, à titre définitivement voté par le Parlement le 28 décembre 1938. Le montant total des crédits accordés par le Parlement est le même que l'an dernier.

M. Louis Leclercq est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que la croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être décernée à M. Louis Leclercq, industriel, président du conseil d'administration de la société anonyme Leclercq-Dupire, des usines de Wattrelos (région Nord). En l'honneur de la Légion d'honneur, M. Louis Leclercq a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en récompense des services rendus aux Belges de la région, et des efforts méritoires accomplis par lui pour intensifier, dans la plus large mesure possible, les rapports économiques entre la France et la Belgique.

M. Louis Leclercq habite le château de la Rosière, à Hem.

Nous sommes particulièrement heureux de lui adresser nos félicitations les plus vives.

M. Louis Leclercq

est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que la croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être décernée à M. Louis Leclercq, industriel, président du conseil d'administration de la société anonyme Leclercq-Dupire, des usines de Wattrelos (région Nord). En l'honneur de la Légion d'honneur, M. Louis Leclercq a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en récompense des services rendus aux Belges de la région, et des efforts méritoires accomplis par lui pour intensifier, dans la plus large mesure possible, les rapports économiques entre la France et la Belgique.

M. Louis Leclercq habite le château de la Rosière, à Hem.

Nous sommes particulièrement heureux de lui adresser nos félicitations les plus vives.

M. Louis Leclercq est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que la croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être décernée à M. Louis Leclercq, industriel, président du conseil d'administration de la société anonyme Leclercq-Dupire, des usines de Wattrelos (région Nord). En l'honneur de la Légion d'honneur, M. Louis Leclercq a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en récompense des services rendus aux Belges de la région, et des efforts méritoires accomplis par lui pour intensifier, dans la plus large mesure possible, les rapports économiques entre la France et la Belgique.

M. Louis Leclercq habite le château de la Rosière, à Hem.

Nous sommes particulièrement heureux de lui adresser nos félicitations les plus vives.

M. Louis Leclercq est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que la croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être décernée à M. Louis Leclercq, industriel, président du conseil d'administration de la société anonyme Leclercq-Dupire, des usines de Wattrelos (région Nord). En l'honneur de la Légion d'honneur, M. Louis Leclercq a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en récompense des services rendus aux Belges de la région, et des efforts méritoires accomplis par lui pour intensifier, dans la plus large mesure possible, les rapports économiques entre la France et la Belgique.

M. Louis Leclercq habite le château de la Rosière, à Hem.

Nous sommes particulièrement heureux de lui adresser nos félicitations les plus vives.

M. Louis Leclercq est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que la croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être décernée à M. Louis Leclercq, industriel, président du conseil d'administration de la société anonyme Leclercq-Dupire, des usines de Wattrelos (région Nord). En l'honneur de la Légion d'honneur, M. Louis Leclercq a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en récompense des services rendus aux Belges de la région, et des efforts méritoires accomplis par lui pour intensifier, dans la plus large mesure possible, les rapports économiques entre la France et la Belgique.

M. Louis Leclercq habite le château de la Rosière, à Hem.

Nous sommes particulièrement heureux de lui adresser nos félicitations les plus vives.

M. Louis Leclercq est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que la croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être décernée à M. Louis Leclercq, industriel, président du conseil d'administration de la société anonyme Leclercq-Dupire, des usines de Wattrelos (région Nord). En l'honneur de la Légion d'honneur, M. Louis Leclercq a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en récompense des services rendus aux Belges de la région, et des efforts méritoires accomplis par lui pour intensifier, dans la plus large mesure possible, les rapports économiques entre la France et la Belgique.

M. Louis Leclercq habite le château de la Rosière, à Hem.

Nous sommes particulièrement heureux de lui adresser nos félicitations les plus vives.

M. Louis Leclercq est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que la croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être décernée à M. Louis Leclercq, industriel, président du conseil d'administration de la société anonyme Leclercq-Dupire, des usines de Wattrelos (région Nord). En l'honneur de la Légion d'honneur, M. Louis Leclercq a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en récompense des services rendus aux Belges de la région, et des efforts méritoires accomplis par lui pour intensifier, dans la plus large mesure possible, les rapports économiques entre la France et la Belgique.

M. Louis Leclercq habite le château de la Rosière, à Hem.

Nous sommes particulièrement heureux de lui adresser nos félicitations les plus vives.

M. Louis Leclercq est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Nous avons appris avec le plus vif plaisir que la croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être décernée à M. Louis Leclercq, industriel, président du conseil d'administration de la société anonyme Leclercq-Dupire, des usines de Wattrelos (région Nord). En l'honneur de la Légion d'honneur, M. Louis Leclercq a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en récompense des services rendus aux Belges de la région, et des efforts méritoires accomplis par lui pour intensifier, dans la plus large mesure possible, les rapports économiques entre la France et la Belgique.

M. Louis Leclercq habite le château de la Rosière, à Hem.

Nous sommes particulièrement heureux de lui adresser nos félicitations les plus vives.

M. Louis Leclercq est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Dernières Nouvelles Sportives

Le Parisien Joe Populo est déclaré vainqueur aux points du Valenciennois Harsene

Paris, 5 janvier. — Le champion de France des poids légers le Valenciennois Harsene a rencontré, jeudi soir, à la Salle Wagram le Parisien Joe Populo. A l'issue des dix reprises Joe Populo a obtenu la victoire. Les deux hommes cherchant leurs distances et ne rentrent que prudemment dans le corps.

Dès la 3^{ème} reprise Populo a voulu le battre, mais Harsene a réussi à le stopper par des ganchas au menton doublés d'un crochet du droit à l'estomac.

Au 4^{ème} round, Populo a l'arcade droite légèrement ouverte et se laisse prendre de vitesse. Au 5^{ème} round, Populo se resait et malheureusement se désavantage. A son tour Harsene a l'arcade droite ouverte. Par deux fois Populo touche au uppercut. Harsene répond par des crochets, mais le Parisien poursuit son avantage et profite d'un déplacement de son rival pour manœuvrer habilement.

Au 7^{ème} round, Populo, à plusieurs reprises, touche Harsene au foie. Une course libre, celle-ci est arrêtée à la fin du round. On s'attendait à ce que Harsene essaie de stopper Populo qui, à son tour, est en retrait.

Le 9^{ème} round est calme et les deux combattants se contentent de se tenir devant Harsene, qui fait nettement plusieurs crochets à la mâchoire oblique. Harsene s'accroche et il en sera ainsi jusqu'à l'ultime coup de gong.

Les juges proclament Populo vainqueur.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS

LIVERPOOL, 5 janvier.

Importations : 8.412 balles ; Amérique : hausse 4 ; Brésil : hausse 4 ; Egypte : hausse 4 ; Inde : hausse 4 ; Japon : hausse 4 ; Pérou : hausse 4 ; Russie : hausse 4 ; Australie : hausse 4 ; Chine, hausse 4.

New-Orléans		New-York	
Terme	Préc.	Jour	Préc.
Disponibles	8.70	8.63	8.92
Janvier	8.38	8.50	8.41
Février	8.50	8.47	8.28
Mars	8.62	8.53	8.47
Avril	8.74	8.65	8.36
Mai	8.86	8.76	8.25
Juin	8.98	8.88	8.14
Juillet	9.10	9.00	8.03
Août	9.22	9.12	7.92
Septembre	9.34	9.24	7.81
Octobre	9.46	9.36	7.70
Novembre	9.58	9.48	7.59
Décembre	9.70	9.60	7.48

CHANGES A L'ETRANGER

Londres. — Sur Paris. 178.63 ; sur Bruxelles. 273 ; esc. hors banque. 0/16 ; prêt à court terme. 0/12.

New-York. — Sur Paris. 262 3/4 ; sur Londres cab transp. 464 3/8 ; sur Bruxelles. 1666.

REVUE DU MARCHÉ DE NEW-YORK

New-York, 5 janvier. — Le discours de M. Roosevelt au Congrès était à peu près comme prévu, néanmoins les boursiers se montrèrent très mécontents en raison de l'incertitude concernant l'attitude du Congrès au sujet des projets de dépenses. Les tensions générales du marché aujourd'hui étaient légèrement faibles et le mouvement de baisse s'accroissait pendant les dernières opérations, en clôture, la note accusait des pertes allant jusqu'à dix points.

Recentes. — Aux ports de l'Atlantique, les ventes portèrent sur 157.000 litres.

Les boursiers faisant preuve de prudence, une reprise au début sous la direction des valeurs industrielles.

Les valeurs dans les cuprifères et autres étaient assez bien achalandées mais les cours restaient faibles.

Au début de l'après-midi, le marché resta toujours indécis avec une tendance généralement plus faible. Au moment, les actions, ferroviaires, aviation et de ciment accusaient de baisses de fractions à un point. De nouvelles primes de bénéfices furent notées dans les cuprifères et l'aviation pendant que ceux des ferroviaires et métallurgiques étaient sujets à pression.

D'un autre côté les cuprifères étaient soutenues sur la perspective d'une amélioration de la demande pour cette matière prochainement. Les automobiles étaient plutôt soutenues sur les avis satisfaisants de ventes au détail.

Pendant les dernières opérations la pression augmentait notablement contre les valeurs d'aviation, aciéries et ferroviaires et la clôture était lourde.

885 émissions furent traitées dont 494 en hausse, 230 en baisse et 161 sans changement.

Les sujets politiques étant de nouveau au premier plan, la prochaine tendance du marché est incertaine.

Voici quelques cours de clôture :

Amesbury 34 1/4 ; Canadian Pacific 33 1/4 ; General Electric 42 ; General Motors 48 ; Radio Corporation 7 1/2 ; Standard Oil New-Jersey, 51 1/2 ; U.S. Steel, 67 3/4.

LARNEL

— Monsieur et Madame Petitecolle. Réquillart sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Bernard.

Paris, le 20 décembre.

11, avenue du Colonel-Bonnet.

128632

TRANSPORTS CALBERSON

LA S. N. T. R. CALBERSON dessert l'Ouest le Sud-Ouest et le Midi (anciennes réseaux de l'Etat et de l'Etat) à l'honneur d'informer les Industriels, Négociants et Commerçants de Lille, Roubaix, Tourcoing, Arras, Amiens et région, qu'ils comptent le 1^{er} Janvier 1939 elle s'est assurée les concours de la Maison SAMY-GERMAIN, qui devient son correspondant exclusif.

Elle prie les fournisseurs envoyeurs de vouloir bien remettre à cet effet, dans la région, les lettres de port destinées à leur clientèle de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Midi.

S. N. T. R. CALBERSON, 6, Place Malherbes, PARIS.

Naissance

— Monsieur et Madame Petitecolle. Réquillart sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Bernard.

Paris, le 20 décembre.

11, avenue du Colonel-Bonnet.

128632

Mariage

— Le Docteur et Madame Bultin-Cornille, Monsieur et Madame Robert Chatelet sont heureux d'annoncer la naissance de leurs enfants, André et Madeleine, qui sera célébré mardi 10 janvier à 11 h. 30, en la cathédrale de Soissons.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.

Wasquehal, 56, rue Sadi-Carnot, 604

TRANSPORTS CALBERSON

LA S. N. T. R. CALBERSON dessert l'Ouest le Sud-Ouest et le Midi (anciennes réseaux de l'Etat et de l'Etat) à l'honneur d'informer les Industriels, Négociants et Commerçants de Lille, Roubaix, Tourcoing, Arras, Amiens et région, qu'ils comptent le 1^{er} Janvier 1939 elle s'est assurée les concours de la Maison SAMY-GERMAIN, qui devient son correspondant exclusif.

Elle prie les fournisseurs envoyeurs de vouloir bien remettre à cet effet, dans la région, les lettres de port destinées à leur clientèle de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Midi.

S. N. T. R. CALBERSON, 6, Place Malherbes, PARIS.